

Interdiction
à tous les poids
lourds, de circuler
tous les jours
de 8h00 à 9h00
en Principauté

ACCÈS / LIVRAISON

Les exposants et/ou transporteurs sont tenus de respecter :

- la réglementation relative aux enlèvements et transports de marchandises en vigueur en Principauté.
- la période d'interdiction de circuler en Principauté : il est interdit à tous les poids lourds, quel que soit leur tonnage, de circuler tous les jours de 8h00 à 9h00
- les itinéraires d'accès / départ (*voir plans joints*) : en dehors de ces itinéraires, la circulation des véhicules de plus de 7.5t est interdite en Principauté.

En conséquence, il est vivement conseillé aux exposants et/ou leur transporteur de s'assurer des services du prestataire agréé du salon, l'OMM (log@omm-monaco.com), pour acheminer leurs produits sur site.

CONVOIS EXCEPTIONNELS

En fonction des spécificités de la voirie en Principauté (pont, tunnel, etc.), les véhicules dont les dimensions sont supérieures aux suivantes:

Longueur : 18 m 75 / Largeur : 2 m 60 / Hauteur : 4 m 30

doivent faire l'objet d'une escorte par les équipes de la Sûreté Publique Monégasque

Les demandes d'escorte s'effectuent à l'aide d'un [Formulaire Officiel](#) que vous trouverez soit :

- <http://service-public-entreprises.gouv.mc/Transport/Transport-routier/Acces/Demander-une-autorisation-de-transport-exceptionnel>
- www.gouv.mc > espace entreprises > transport



Nous invitons les exposants à transmettre à leur transporteur l'ensemble de ces informations : conditions de circulation, demande de stationnement et de convois exceptionnels, plans d'accès.

[Il est conseillé d'apposer le nom de la manifestation sur le pare-brise afin de circuler au mieux dans Monaco.](#)

FONCTIONNEMENT DES AIRES DE DÉCHARGEMENT

L'accès aux différents espaces du Grimaldi Forum se fera par :

- **Quai A** : aire de déchargement intérieure située au niveau -4
Hauteur limitée dans la rampe d'accès à 4.10 m (accès par le parking des bus du Grimaldi Forum)
- **Quai B (G1)** : aire de déchargement extérieure située sur l'avenue Princesse Grâce

Les aires de déchargement ne sont en aucun cas des parkings. Leur occupation est limitée dans la durée.

Une période de 20 minutes pour le déchargement ou le rechargement est accordée à titre gratuit. En cas de réel besoin, la gratuité peut être étendue à une durée de 1 heures. Dans ce cas, une contre marque sera délivrée au chauffeur. Au-delà de la période de gratuité, le tarif appliqué est de 20.00€ de l'heure (tarif en vigueur au 1^{er} janvier 2015).



Pour faciliter l'arrivée de votre camion, merci de remplir et renvoyer le formulaire « [DECHARGEMENT / RECHARGEMENT](#) » situé dans la rubrique « BON DE COMMANDE »

STATIONNEMENT DES POIDS LOURDS

Une autorisation de stationnement à tarif préférentiel peut être accordée sous réserve de places disponibles dans le parking de la Principauté réservé aux poids lourds. Le plan d'accès à ce parking sera remis au chauffeur à son arrivée pour le montage au Grimaldi Forum.

Le tarif préférentiel, en vigueur au 1er janvier 2016, serait alors de 2€ de l'heure les 12 premières heures puis 3€ de l'heure au-delà. Dans ce cas, le chauffeur devra demander une contre marque auprès des agents de sécurité du Grimaldi Forum.

STATIONNEMENT DES VÉHICULES LÉGERS

Inférieur à 2.10 mètres de hauteur

Un tarif préférentiel de 10€ par jour est accordé aux exposants, sous réserve de places disponibles dans l'un des parkings suivant (tarif en vigueur au 1er janvier 2015):

PARKING PUBLIC DU GRIMALDI FORUM

4, avenue Princesse Grâce

PARKING PUBLIC DU LARVOTTO

Avenue Princesse Grâce (face aux plages)

PARKING PUBLIC LOUIS II

Boulevard Louis II (sous le tunnel, face à l'Auditorium Rainier III)

PARKING PUBLIC DU TESTIMONIO

Avenue Princesse Grâce (face à l'hôtel le Méridien)



L'application de ce forfait préférentiel sera subordonnée à la remise d'une contremarque que les exposants pourront retirer auprès des organisateurs (1 contremarque par passage). Les droits correspondants seront payables par chaque exposant aux caisses automatiques du parking. Les chauffeurs devront y insérer leur ticket d'entrée puis la contremarque.

Pour tous renseignements complémentaires, nos services se tiennent à votre entière disposition.

Tél. : + 377 99 99 22 00 / Fax : + 377 99 99 22 01

FORMULAIRES



Une demande d'autorisation devra être faite IMPÉRATIVEMENT à l'aide du formulaire « **DEMANDE DE STATIONNEMENT A TARIF PRÉFÉRENTIEL** » situé dans la rubrique « BON DE COMMANDE »

à retourner au plus tard 15 jours avant l'arrivée du camion.

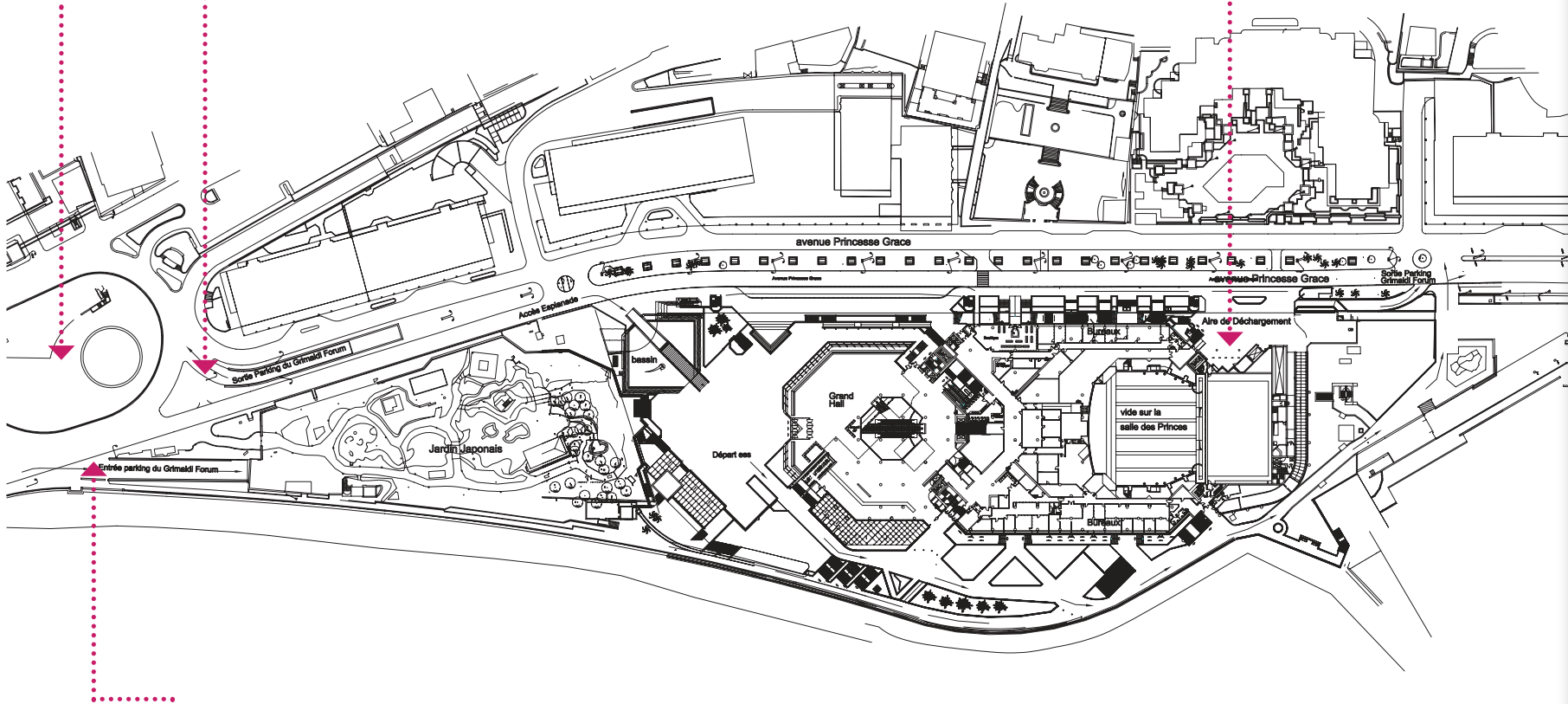
PLAN D'ACCÈS

Aire de Déchargement Extérieure
QUAI B
Avenue Princesse Grace

Sortie Parking du Grimaldi Forum
(ex Portier)

Aire de Déchargement Intérieure
QUAI A

Rond-Point
du Portier



Entrée Parking du Grimaldi Forum
(ex Portier)

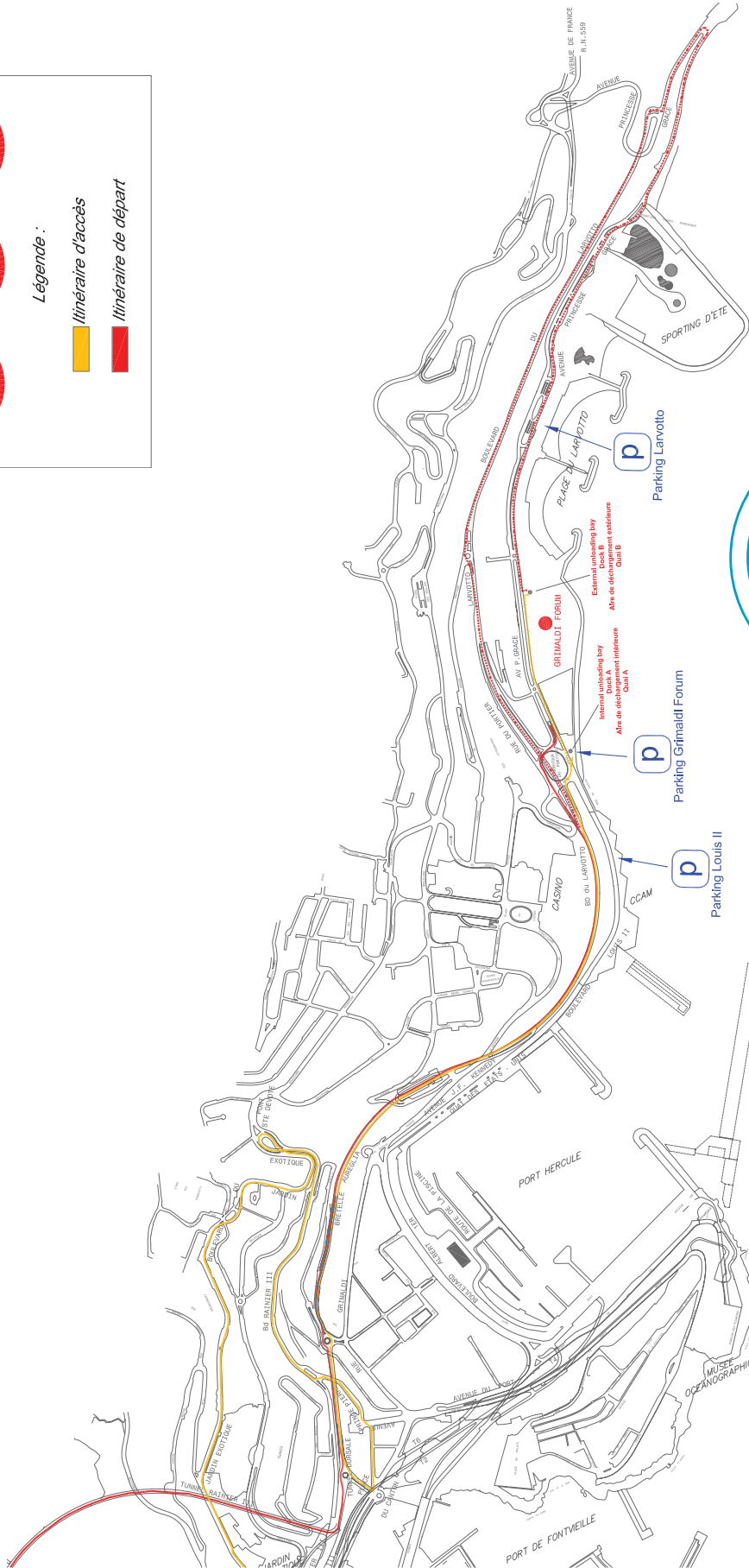
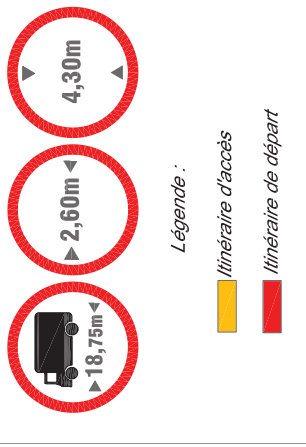
Aire de Déchargement Intérieure
QUAI A

ACCÈS ET STATIONNEMENT

GUIDE DE L'EXPOSANT | GRIMALDI FORUM MONACO

LUXE PACK MONACO

GRIMALDI FORUM MONACO Dispositions relatives au transport des marchandises.



Interdiction
à tous les poids
lourds, de circuler
tous les jours
de 8h00 à 9h00
en Principauté



ACCÈS ET STATIONNEMENT

GUIDE DE L'EXPOSANT | GRIMALDI FORUM MONACO

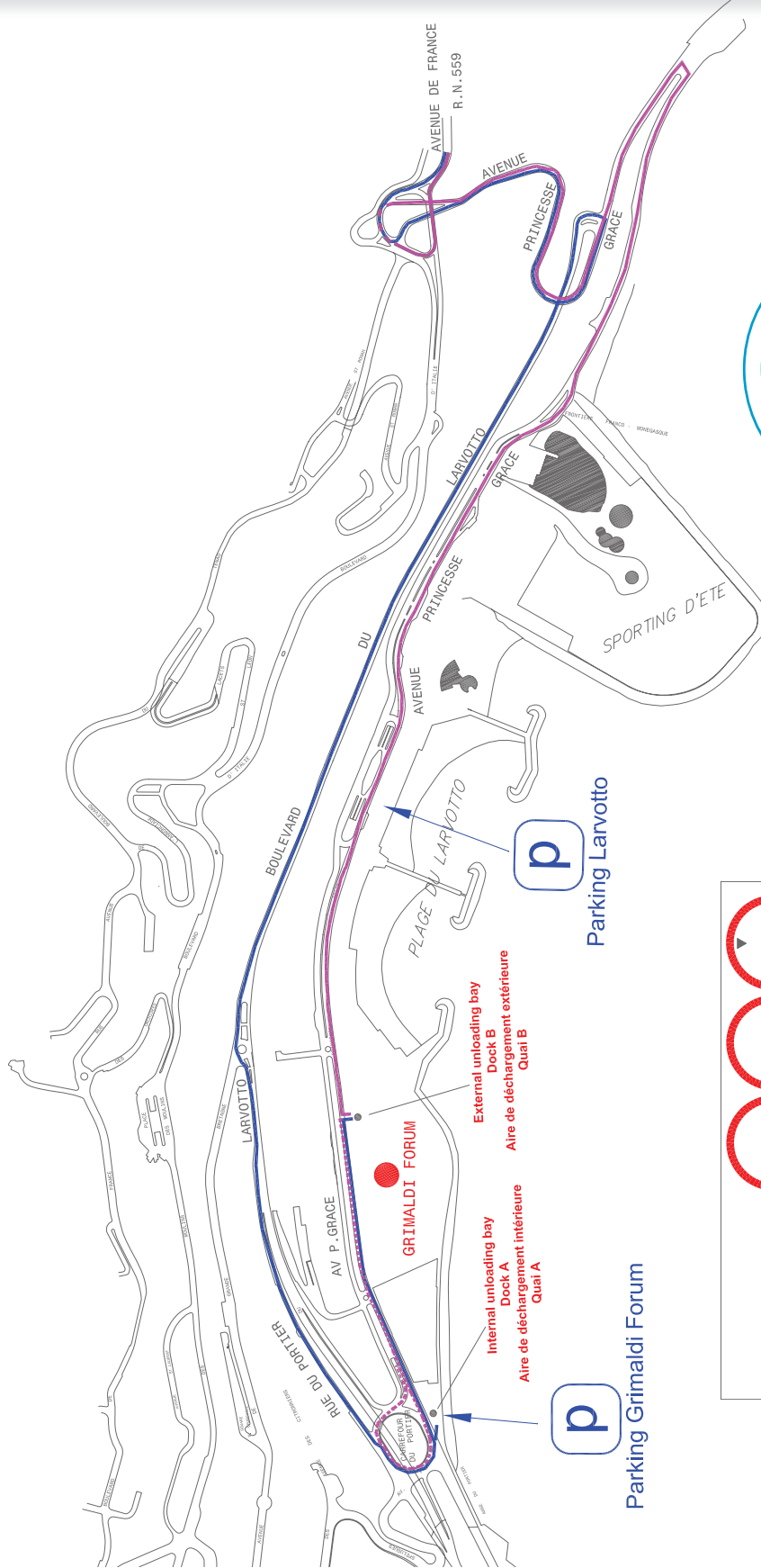
LUXE PACK MONACO



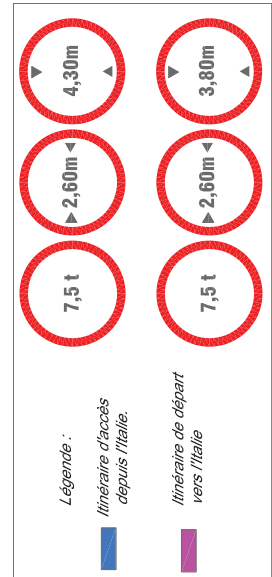
GRIMALDI FORUM MONACO

Dispositions spéciales relatives au transport des marchandises par véhicules jusqu'à 7.5T à destination ou en provenance d'ITALIE

Possibilité de tonnage supérieur avec dérogation.



Interdiction à tous les poids lourds, de circuler tous les jours de 8h00 à 9h00 en Principauté





FICHE RENSEIGNEMENT



Nom du stand : N° du stand :
(si connu)

SOCIÉTÉ

Raison sociale :
Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
Responsable du stand :
Fonction :
Tél. : Fax : E-mail :

Rappel de la date limite de retour :
22/08/2016

GRIMALDI FORUM
Cathrine MULLER
cmuller@grimaldiform.com
Fax: +377 99.99.22.01

STANDISTE / DÉCORATEUR

Raison sociale :
Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
Responsable du stand :
Fonction :
Tél. : Fax : E-mail :

- Nous n'utiliserons pas de camions et avons pris note des possibilités de stationnement pour les véhicules légers
- Nous utiliserons un véhicule de plus de 2,10m de hauteur uniquement pour les livraisons et reprises
Merci de compléter le formulaire correspondant – 1 par camion
- Nous avons besoin de réserver un emplacement de stationnement
Merci de compléter le formulaire correspondant – 1 par camion
- Nous utilisons les services de l'un de vos prestataires agréés pour toutes nos livraisons
- Nous avons transmis ce formulaire à notre sous-traitant :
Nom :
Tél :

Nom du stand : N° du stand :



DECHARGEMENT / RECHARGEMENT (- de 2 heures)

Merci de remplir un formulaire par camion

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE TRANSPORTEUR :

Société :
Tél. :
Fax :
Nom du chauffeur :
Tél. :

GRIMALDI FORUM
Cathrine MULLER
cmuller@grimaldiform.com
Fax: +377 99.99.22.01

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE VÉHICULE :

Type : Camion Camion et remorque Semi-remorque Hors gabarit

Numéro d'immatriculation :

Caractéristiques : P.T.C..... Longueur..... Largeur..... Hauteur.....

PÉRIODES :

DÉCHARGEMENT	prévu le / / 2016	à : h
	Durée estimée du déchargement : : h
RECHARGEMENT	prévu le / / 2016	à : h
	Durée estimée du rechargement : : h

CONDITIONS

Le stationnement pour déchargement ou rechargement est accordé à titre gratuit pour une durée de 20mn.

En cas de réel besoin, et à l'appréciation de l'agent chargé de la gestion du quai de déchargement, la gratuité peut être étendue à une durée de 2 heures. Dans ce cas, une contre marque sera délivrée au chauffeur. Au delà de la période de gratuité, l'heure de stationnement sera facturée 20.00€ (tarif en vigueur au 1^{er} janvier 2015).

Nom du stand : N° du stand :



**DEMANDE DE STATIONNEMENT A TARIF PRÉFÉRENTIEL
DANS LES PARKINGS PUBLICS DE MONACO**

Merci de remplir un formulaire par camion

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE TRANSPORTEUR :

Société :
Tél. :
Fax :
Nom du chauffeur :
Tél. :

Rappel de la date limite de retour :
22/08/2016

GRIMALDI FORUM
Cathrine MULLER
cmuller@grimaldiforum.com
Fax: +377 99.99.22.01

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE VÉHICULE :

Type : Camion Camion et remorque Semi-remorque

Numéro d'immatriculation :

Caractéristiques : P.T.C..... Longueur..... Largeur..... Hauteur.....

PÉRIODES :

MONTAGE	Début de stationnement / / 2016	à	:	h
	Fin de stationnement / / 2016	à	:	h
DÉMONTAGE	Début de stationnement / / 2016	à	:	h
	Fin de stationnement / / 2016	à	:	h

CONDITIONS

L'autorisation de stationnement à tarif préférentiel sera accordée dans la limite des places disponibles dans l'un des parkings de la Principauté réservés aux poids lourds. Le tarif préférentiel en vigueur au 1er janvier 2015 est de 2€ de l'heure jusqu'à la 12^{ème} heure et de 3€ de l'heure au delà, payable directement aux caisses du parking.